

PLAN LOCAL D'URBANISME

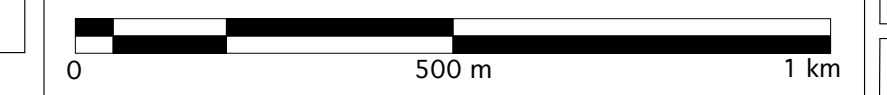
Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du
approuvant le Plan Local d'Urbanisme

Plan d'ensemble de la commune

3.1

Agence Roumet-Guitel urbanisme, développement et paysage
40, rue des Rouliers 28 000 Chartres
Tél : 02 37 35 00 00

Echelle : 1/10 000e



Légende

Zonage du PLU

- Limite de zone ou de secteur
- UH Zone bâtie
- UH₁ Secteur d'habitat particulier
- A Zone agricole
- N Zone naturelle
- NP Secteur patrimonial
- ▨ Emplacement réservé (cf. liste dans le rapport de présentation)

Éléments d'information

- 🚗 Bâtiment et espace à usage agricole
- 🏠 Nouvelle construction ne figurant pas au cadastre
- 🗑️ Construction démolie

